

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Association Salon de l'Agriculture Aquitaine - Organisation du salon de l'Agriculture d'Aquitaine du 1^{er} au 12 mai 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1973, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine, qui se tient conjointement à la Foire Internationale de Bordeaux, se déroulera du 1^{er} au 12 mai 2008 au parc des Expositions de Bordeaux Lac. Considérée comme la première manifestation à caractère agricole en France après le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité comme Equitaine, le Marché des Terroirs, le concours des vins d'Aquitaine, les 10èmes assises de l'Origine, le Pôle « Cuisine et Terroirs » ou la Ferme d'Aquitaine.

Ce salon s'impose comme un évènement économique incontournable. Depuis 2006, il se tient sous une halle neuve de plus de 8 000 m² de superficie qui permet d'accueillir les animaux dans d'excellentes conditions.

Ainsi, grâce à cette manifestation, quelque 350 000 visiteurs peuvent, chaque année, venir à la rencontre du monde agricole.

En 2008, le salon est organisé autour des thématiques suivantes :

- Les grands évènements avec trois manifestations :

- Le concours des vins d'Aquitaine certifié ISO 9001 version 2000, organisé avec le partenariat des grandes surfaces qui a récompensé en 2007 plus de 936 vins sur les 3600 échantillons proposés à la dégustation. L'édition 2008 se déroulera dans des conditions similaires.

- Aquitanima, salon de la génétique qui réunit plus de 450 bovins avec la présence de nombreuses délégations étrangères, notamment d'Amérique du Sud, d'Europe Centrale et de Chine qui conforte son caractère international.

- Equitaine, manifestation la plus représentative de l'élevage du cheval en Aquitaine avec la présence d'éleveurs espagnols (chevaux lourds) et des représentants de pays étrangers

pour le Concours international du Pur Sang Arabe. Poneys, ânes et chevaux de sport complètent l'effectif des 1 000 équidés attendus.

- **L'Agro-Alimentaire** a une place privilégiée au salon avec cette année trois thématiques :

- la 10ème édition des Assises de l'Origine autour de conférences et de débats,
- le Marché des Terroirs qui comportera des animations entre artisans, exposants et consommateurs sur la qualité des produits régionaux,
- le Pôle « Cuisine et Terroirs » dédié aux produits d'origine Aquitaine, ouvert sur les scolaires et les visiteurs étrangers qui représente les branches production, transformation et distribution des filières.

- **La Ferme d'Aquitaine** dont ce sera la seconde édition, réunit les activités agricoles de la Région Aquitaine avec deux objectifs :

- une mission économique qui vise à intéresser les organisations professionnelles agricoles, les filières et les partenaires agricoles à ce projet,
- une mission pédagogique qui informe le grand public des diverses facettes de l'économie agricole régionale.

Notre établissement public est sollicité pour reconduire son soutien financier à cette manifestation dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant à 1 596 838 € H.T répartis comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Frais généraux	148 905	Filières :	119 265
Technique	58 500	(agro - alimentaire, cuisine et	
Communication	66 900	terroirs, animaux)	
Animation	15 000	Cotisations	3 260
Animaux	18 450	C.R.A.A	33 445
Agro-alimentaire	178 100	Produits divers :	117 700
Equitaine	88 560	(Equitaine, Ferme, com.)	
Ferme d'Aquitaine	103 200	Partenaires	20 000
Aquitanima	66 800	Produits financiers	2 845
Concours des vins	417 923	Subventions :	
Convention CEB	434 500	-Chambres d'agriculture 24,33 40,	12 100
		47, 64	
		-Conseils Généraux 24, 33, 40,	47 800
		47,64	144 000
		- Conseil Régional Aquitaine	14 000
		- C.U.B	8 000
		- Ville de Bordeaux	498 923
		Concours des vins	575 500
		Contribution C.E.B	
TOTAL	1 596 838	TOTAL	1 596 838

Dans ces conditions, compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et élevage, des compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également de la notoriété internationale acquise au fil des ans par ce salon, facteur d'attractivité pour la métropole régionale, la Communauté Urbaine qui alloue depuis 1996 une participation, pourrait reconduire cette subvention à même hauteur qu'en 2007, soit 14 000 €.

Il vous est donc proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'attribuer une subvention d'un montant de 14 000 € au bénéfice de l'association Salon de l'Agriculture Aquitaine, pour l'organisation du Salon de l'Agriculture d'Aquitaine qui se déroulera du 1^{er} au 12 mai 2008,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté ne prend pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
18 MARS 2008

PUBLIÉ LE : 18 MARS 2008

M. JEAN-PIERRE FAVROUL